

M. l'abbé J.-Z. Dufort, aumônier de la maison-mère des Soeurs de Sainte-Croix à Saint-Laurent, publiait, à ce sujet, le printemps dernier, un opuscule qu'il est à la veille de rééditer. Cette nouvelle édition sera parfaitement au point. Elle paraîtra, munie de l'imprimatur de Mgr l'archevêque, au cours du mois de janvier prochain. Du point de vue pratique, nettement et clairement, l'auteur y traite des lois, des dispenses et des privilèges, en un mot de tout ce qui a trait à l'observance du jeûne et de l'abstinence. Ce modeste opuscule sera des plus utiles, et aux prêtres, et aux fidèles eux-mêmes. Nous le recommandons avec la conscience de rendre un vrai service aux uns et aux autres.

Voici que le prochain carême viendra bientôt. Nos confrères, pour les avis à donner et les directions à arrêter, au lieu de chercher, ici ou là, dans les revues ou les lettres anciennes de Monseigneur, n'auront qu'à se procurer l'opuscule de l'abbé Dufort. En 6 ou 7 pages, ils auront là toute la question à leur portée.

Les fidèles aussi se trouveraient bien d'avoir sous la main le petit opuscule. On pourrait en distribuer des exemplaires, après la messe à l'église, dans les réunions des congrégations, à l'occasion des retraites, etc. Et alors, nos braves paroissiens n'auraient pas à nous appeler dix fois par jour au téléphone pour demander si c'est maigre demain, ou si on peut prendre ceci ou cela à déjeuner ou au souper. Le petit livre de l'abbé Dufort a, croyons-nous, réponse à tout.

On peut d'avance refenir le nombre d'exemplaires dont on aura besoin, en s'adressant à l'auteur. Cela se vendra dans les 8 ou 10 sous, je suppose. En fait, je suis d'autant plus à l'aise pour annoncer l'utile opuscule que je n'en connais seulement pas au juste le prix.

E.-J. A.